



20 février journée mondiale de la justice sociale

Les gouvernements et l'état aux services des plus riches s'attaquent aux Travailleurs en produisant un code du travail au rabais. Ils s'attaquent même aux chômeurs au lieu de s'attaquer au chômage.

Disons halte aux contrôles des privés d'emploi, halte aux radiations avec pour conséquences la suppression des indemnités.

Pour cela nous demandons l'abrogation de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 et du décret n°2018-1335 du 28 décembre 2018 qui sert uniquement à opprimer les demandeurs d'emploi.

Face à la répression ne reste pas isolé !

Témoigne à alerteradiation@cgt.fr

Organise ta colère, rejoins le syndicat ; Union Locale CGT Villefranche

Bourse du Travail place Roger Rousset 69400 tél : 04 74 65 25 31

Site internet www.ulcgt69villefranche.fr

Facebook UL CGT Villefranche

En cette journée rappelons que nous réclamons le droit au travail qui est inscrit dans la constitution.

1) Revendiquons le droit aux logements sains.

- 2) Une sécurité sociale à 100%, nous avons tous le droit à la santé.
- 3) Le droit à l'éducation tout au long de sa vie.
- 4) Une sécurité sociale professionnelle avec un revenu de remplacement à 100% du SMIC revendiqué par la CGT de 1 800 euros Brut.
- 5) Le droit à la culture, aux vacances, à la santé, au logement, etc.

De l'argent il y en a si nous nous réapproprions la centaine de milliards d'euros d'évasions fiscales chaque année + les dividendes versés aux actionnaires + le CICE de 40 milliards par an offert aux grands groupes...

Ce 20 février réclamons de la justice sociale, l'état doit récupérer toutes ces richesses pour mieux les répartir.

Revendiquons l'abolition de toutes les lois antisociales et que nos droits soient des droits réels et non pas formels comme malheureusement c'est le cas.

Réclamons le droit de manifester sans se faire mutiler.



Pour le bien-être, la liberté, la solidarité...